Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 022-212200141-20260429-DELIB2230426-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BOURSEUL

DU 23 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six le vingt-trois avril à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BOURSEUL s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe DAULY, Maire.

ÉTAIENT PRESENTS :
M Philippe DAULY, Maire.
M Yves BRUNET, Mme Isabelle ANDRÉO, M Thomas CHEVALIER, Adjoints.

Mme Manuella ABBÉ, M Jean-Baptiste CORDON, M Pascal FRENDO, M Pascal GODEST, Mme LE ROLLAND Florence, M Michel OLÉRON, Mme Sabrina VOISIN, Conseillers Municipaux.

ÉTAIENT ABSENTS :
Mme Lydie RAMEZ donne procuration à M. Yves BRUNET,
Mme Nathalie JOSSELIN donne procuration à M Jean-Baptiste CORDON,
Mme FRATTINI Héloïse donne procuration à M Thomas CHEVALIER,
M Franck JOSSET donne procuration à M Philippe DAULY.

Secrétaire de séance : M Thomas CHEVALIER.

Délibération 2 — TRANSPORT SCOLAIRE

Le Conseil Régional fixe la participation des familles au transport scolaire, c'est également le tarif qui est facturé à la commune de Bourseul par enfant utilisant la navette.

Monsieur le Maire propose aux conseillers de garder la formule en place, à savoir une participation à hauteur de 25 % pour les familles utilisant ce service.

Pour les enfants de la commune de Plorec sur Arguenon, la participation est entièrement refacturée à la commune de Plorec sur Arguenon qui se charge de faire participer les familles de sa commune ou pas.

Le Conseil Municipal, accepte, à l'unanimité, de fixer les frais d'inscription au transport scolaire 2025-2026 à 30.00 € par élève. La participation de la commune de Plorec sur Arguenon sera de 120 € par enfant.

Pour extrait conforme
le Maire
Philippe DAULY

MAIRIE DE BOURSEUL 22130 Côtes d'Armor

M Thomas CHEVALIER,
Secrétaire de séance

Acte rendu exécutoire
Après l'envoi en Sous-Préfecture
De Dinan le 27 04 2026
Le Maire

MAIRIE DE BOURSEUL 22130 Côtes d'Armor